



CONFEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU SENEGAL

COMMUNIQUE

Le Bureau Confédéral de la CNTS s'est réuni le Jeudi 12 juillet 2018, sous la présidence de son Secrétaire Général, le camarade Mody GUIRO.

Le Bureau confédéral après l'exposé du compte rendu des activités menées par la CNTS, félicite les différents responsables syndicaux qui ont représenté la CNTS aux plans national et international.

Abordant la participation des membres de la délégation de la CNTS aux travaux des commissions de la 107^{ème} session de la Conférence internationale du travail de l'OIT tenue du 30 mai au 09 juin, le Bureau confédéral s'est réjoui de la qualité de leurs contributions aux travaux.

Le Bureau confédéral décerne une mention spéciale au Secrétaire Général pour avoir présidé efficacement les travaux de la Commission Action efficace de l'OIT en faveur de la coopération pour le développement, ce qui renforce l'estime et le rayonnement du Sénégal et de l'Afrique sur l'échiquier syndical international.

Analysant la situation sociale le Bureau Confédéral fait siennes les souffrances des populations due aux pénuries d'eaux constatées dans plusieurs localités du Sénégal et demande au gouvernement de prendre rapidement les dispositions nécessaires pour la fourniture correcte de ce liquide précieux et vital.

Le Bureau Confédéral de la CNTS s'inquiète de l'avenir des milliers d'emplois dans le secteur des BTP où le non-paiement de la dette intérieure, par l'Etat, aux entreprises du secteur compromet dangereusement leurs plans de développement et impacte négativement sur leur stabilité financière.

Le Bureau Confédéral salue l'accord conclu par les partenaires sociaux sur la revalorisation du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et du Salaire Minimum Agricole Garanti (SMAG) et les invite à poursuivre les négociations sur les autres points de la plateforme minimale, particulièrement sur l'augmentation généralisée des salaires.

Évaluant les préparatifs du 11^{ème} congrès confédéral de la CNTS, événement majeur dans la vie de notre organisation, prévu les 17 et 18 novembre 2018, le Bureau confédéral approuve le thème choisi, à savoir «le **futur** du travail et l'**avenir** des syndicats ».

Il exhorte les délégués à participer aux travaux des commissions préparatoires dans l'assiduité et la régularité pour finaliser dans les délais tous les documents de travail et invite les organisations syndicales retardataires à tenir leur congrès de renouvellement.

Le Bureau confédéral adhère à la convocation de la 3^{ème} conférence nationale des jeunesses ouvrières de la CNTS le 06 octobre 2018. Il exhorte les Secrétaires généraux à respecter dans leurs choix, les critères d'âges fixés afin de s'aligner sur les normes internationales en matière de jeunes travailleurs.

Le Bureau confédéral engage les responsables des organisations et des jeunes à élaborer des stratégies de recrutement des jeunes arrivés sur le marché de l'emploi pour les intégrer et les former afin d'assurer une relève compétente et engagée.

Dans cette dynamique le Bureau Confédéral encourage de larges concertations pour la recherche d'un consensus en vue de parvenir à une conférence populaire et apaisée avec la mise en place d'un bureau homogène et représentatif des organisations syndicales affiliées.

Enregistrant avec plaisir l'adhésion de nouveaux syndicats à la CNTS, le Bureau confédéral souhaite la bienvenue à ces derniers et adresse ses félicitations aux nouveaux secrétaires généraux élus à l'occasion des congrès de renouvellement des Unions régionales et des syndicats de base.

Le Bureau Confédéral souhaite un bon hivernage et un impact positif dans l'agriculture et dans tous les secteurs socioprofessionnels.

Enfin, **le Bureau confédéral** renouvelle sa confiance au Secrétaire Général de la CNTS et lui assure de son soutien sans faille.

Fait à Dakar, le 12 juillet 2018

LE BUREAU CONFEDERAL